



Communiqué de presse

Paris, le 12 juillet 2023

AXA a finalisé l'acquisition de Groupe Assurances du Crédit Mutuel España

AXA annonce aujourd'hui avoir finalisé l'acquisition de Groupe Assurances du Crédit Mutuel España (« GACM España »).

Selon les termes de la transaction, AXA a acquis GACM España pour un montant en numéraire de 310 millions d'euros, conformément à l'annonce faite lors de la signature de l'accord.

A propos de GACM España

GACM España a publié pour l'année 2022 un montant de primes brutes de 0,4 milliard d'euros, principalement en assurance dommage particuliers et santé. Son ratio de Solvabilité II consolidé¹ en formule standard s'est élevé à 272% à fin 2022 et ses fonds propres éligibles² à 0,3 milliard d'euros. L'entreprise vend ses produits par l'intermédiaire d'un vaste réseau de distribution composé d'agents et de partenaires.

¹ Chiffres consolidés de GACM España qui inclut notamment Agrupació AMCI, Atlantis Vida et GACM Seguros Generales.

² Les fonds propres correspondent à l'excédent dérivé du bilan Solvabilité II.



A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 145 000 collaborateurs au service de 93 millions de clients dans 51 pays. En 2022, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 102,3 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 7,3 milliards d'euros. Au 31 décembre 2022, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 933 milliards d'euros, incluant les actifs gérés pour le compte de tiers.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs : +33.1.40.75.48.42

anu.venkataraman@axa.com
remi.dousteyssier@axa.com
mikael.malaganne@axa.com
anna.alemaskina@axa.com
michael.safi@axa.com
abhishek.sharma@axa.com
pamela.vallon@axa.com

Relations actionnaires individuels : +33.1.40.75.48.43

Relations presse : +33.1.40.75.46.74

alexiana.cirier@axa.com
baptiste.denis@axa.com

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :

axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :

axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

INFORMATIONS IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES ET A L'UTILISATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION FINANCIERS (NON-GAAP FINANCIAL MEASURES)

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA, figure en Partie 5 - « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (le « Document d'enregistrement universel 2022 »). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.

En outre, le présent communiqué de presse fait référence à des soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures), ou indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »), utilisés par la Direction pour analyser les tendances opérationnelles, la performance financière et la situation financière d'AXA et fournir aux investisseurs des informations complémentaires que la Direction juge utiles et pertinentes en ce qui concerne les résultats d'AXA. De manière générale, ces indicateurs ne renvoient pas à des définitions standardisées et ne peuvent par conséquent être comparés à des indicateurs ayant une dénomination similaire utilisés par d'autres sociétés. En conséquence, aucun de ces indicateurs ne doit être pris en compte isolément ou en remplacement des comptes consolidés du Groupe et des notes y afférentes établis conformément aux normes IFRS. Le résultat opérationnel est un IAP au regard des orientations de l'ESMA et de la position de l'AMF publiées en 2015. Le rapprochement de l'IAP résultat opérationnel avec le poste des états financiers de la période correspondante, ou de son sous-total ou du total le plus proche, est présenté dans les tableaux figurant aux pages 46 et 47 du Document d'enregistrement universel 2022 d'AXA. Le traitement de certains soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans le présent communiqué de presse pour ces besoins pourrait évoluer en raison du développement des pratiques de comptabilité et d'information financière impactées par IFRS17/9.